

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	73 (1944)
<b>Heft:</b>	6
<b>Rubrik:</b>	Une manifestation de sympathie en l'honneur de M. Crausaz, ancien inspecteur

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

basée sur les centres d'intérêt, donnée à l'occasion de la réunion de la société fribourgeoise d'éducation, en fut la preuve. C'est grâce à cette collaboration que notre arrondissement s'est toujours classé dans les premiers rangs en ce qui concerne les résultats scolaires. Mon merci va aussi aux autorités religieuses et civiles pour l'appui que j'ai reçu d'elles en toutes circonstances. Et maintenant, chers maîtres, lorsque j'entendrai battre le chronomètre que vous venez de m'offrir, il me semblera entendre vos coeurs. Au revoir. Faites confiance à votre nouvel inspecteur, reportez sur lui l'amitié que vous aviez pour moi et l'enfance du pays continuera d'être ce qu'elle a été jusqu'ici. »

Des applaudissements sans fin montrèrent à M. Barbey combien ses paroles avaient touché le cœur du corps enseignant.

Un thé fut offert à l'assemblée et vers 18 heures, maîtres et maîtresses reprirent le chemin de leur école en gardant le souvenir impérissable de leur cher et aimé inspecteur, M. Barbey.

E. GRANDJEAN.

## Une manifestation de sympathie en l'honneur de M. Crausaz, ancien inspecteur

C'est avec un grand serrement de cœur que le corps enseignant glânois s'est vu contraint de se séparer de son cher inspecteur, M. Crausaz. Dans une réunion tout intime, organisée à Romont, on remarquait la présence de M. Bondallaz, préfet, de M. G. Parmentier, nouvel inspecteur, de M<sup>me</sup> Grand, inspectrice, de MM. Morel et Rozetter, anciens instituteurs et de M<sup>me</sup> Pochon, institutrice retraitée.

La séance s'ouvrit par un chant de Doret « Petit jardin » dirigé avec beaucoup de distinction par M. Phillot, instituteur à Siviriez. Puis, dans un sketch et un chœur parlé, composés par M. Bondallaz, un groupe d'élèves de Romont, représentant tous les écoliers du pays de la Glâne ; ceux du passé, ceux du présent, les grands et les petits dirent, avec beaucoup de délicatesse et de sincérité, toute leur tendre affection et leur reconnaissance au bon papa que fut pour eux M. l'inspecteur Crausaz.

M. Edmond Monnard prit ensuite la parole au nom du corps enseignant dont il est le distingué président. Il rappela que depuis longtemps déjà, M. Crausaz parlait de prendre sa retraite, mais que personne n'avait pris au sérieux cette triste éventualité. Cependant la séparation tant redoutée arriva, et maîtres et maîtresses en apprenant la décision de leur dévoué inspecteur éprouvèrent la tristesse d'un grand départ. Pendant de nombreuses années, dit-il, M. l'inspecteur et nous avons accroché notre vie à la même étoile. Nous avons connu les mêmes déceptions, éprouvé les mêmes tristesses, récolté les mêmes fruits, goûté les mêmes joies, et la respectueuse affection dont nous entourions notre vénéré chef s'est changée, au cours de notre carrière, en une véritable vénération. Mais faisant taire le sentiment et laissant parler la raison, nous avons compris que M. Crausaz avait agi sagelement en prenant une retraite bien méritée et que son médecin lui recommandait depuis de nombreux mois.

Nous nous souviendrons toujours, dit M. Monnard, de nos réunions, de nos conférences où nous entendions ses sages conseils, ses conclusions optimistes ;

de ses visites dans nos classes qui n'étaient point redoutées mais considérées comme une aubaine, de sa manière d'interroger et de son habileté à faire parler les élèves les moins doués.

En terminant, M. Monnard remit à M. Crausaz un diplôme de membre d'honneur du corps enseignant glânois et, pour le remercier de tous les bienfaits dont il a fait bénéficier les maîtres, les maîtresses et les écoliers de son arrondissement lui offrit, avec une gerbe de fleurs, un magnifique Christ.

M. Parmentier s'associa aux paroles si justes que venait de prononcer M. Monnard. Il rendit un vibrant témoignage de gratitude à M. Crausaz pour le riche champ d'action qu'il lui avait préparé et lui souhaita une retraite longue et heureuse, demandant à Dieu de bénir ses jours de repos.

M. le préfet affirma, à son tour, au vénéré retraité, qui fut l'idéal de l'inspecteur scolaire, que sa résolution de quitter son poste l'avait profondément peiné. Les 33 ans d'inspectorat de M. Crausaz ne peuvent pas s'appeler de longues années de service, mais 33 ans de dévouement et d'abnégation. Grâce à sa franchise, à sa vie tout entière consacrée au devoir, il a pu monter dans les sphères les plus élevées et s'attacher d'une manière particulièrement profonde les écoliers, les maîtres et les autorités du canton. De plus, il fut servi par un robuste bon sens, puisé dans les expériences de la vie. Il n'avait pas le nez plongé dans les livres de pédagogie, il en appréciait les méthodes, les jugeait et savait les adapter à nos écoles. Il a donné aux enfants commis à sa garde, des idées justes et droites, tirées d'une foi profonde et vécue.

S'adressant ensuite au nouvel inspecteur, M. Bondallaz le félicita pour sa nomination et assura le corps enseignant que M. Parmentier suivra le beau sillon creusé par son prédécesseur et conduira d'une main ferme la charrue dont M. Crausaz lui laisse le soin. M. le préfet tira ensuite la conclusion en disant à ses auditeurs que M. Crausaz les quitte officiellement, mais que son influence et les enseignements de sa vie toute faite de devoir et de sacrifice laissent ancrés dans tous les coeurs des sentiments de reconnaissance et d'admiration.

M. Crausaz, très ému, exprima aux enfants toute sa gratitude et les remercia chaleureusement pour la douce joie qu'ils lui procuraient en cette journée si pénible pour lui. Il les exhorte à bien obéir à leurs bonnes mamans, à leurs maîtres et aux autorités. Il leur demanda de prendre pour modèle le petit Enfant de la crèche et de grandir comme Lui en sagesse et en grâce. Il s'adressa à eux comme un grand-papa à ses petits-enfants et il sut si bien toucher leur âme que tous les écoliers, le cœur gonflé d'une sincère émotion, pleuraient.

Il dit ensuite un grand merci à M. le préfet avec lequel il a continuellement travaillé sous le signe de l'entente et qui lui a toujours prêté un concours bienveillant. Il reporta tout le bien qu'il lui a été donné de faire pendant son inspectorat sur ses collaborateurs, qui ont sans cesse fait preuve de dévouement. C'est à cause de cette collaboration consciente qu'il est resté à son poste jusqu'à la limite de ses forces, et c'est après bien des hésitations, déclara-t-il, qu'il a rédigé sa lettre de démission. Il remercia la Providence et le Conseil d'Etat de lui avoir donné, pour apaiser un peu sa peine, un successeur qui a de hautes qualités de cœur et d'esprit. Il demanda aux maîtres de reporter sur M. Parmentier toute la confiance et l'affection dont ils l'ont constamment entouré et souhaita à son successeur un long et fructueux inspectorat.

M. Monnard promit alors au nouvel inspecteur, au nom de tous ses collègues,

une collaboration entière, un travail sérieux et persévérant. Puis il remit à M. Parmentier une gerbe de fleurs qui parfumera son cabinet de travail des bonnes intentions du corps enseignant glânois.

M. Parmentier, voyant son prédécesseur entouré de tant de vénération, se plut à dire qu'il avait de sérieuses raisons de ne pas désespérer. Il formula le désir de pouvoir compter dans sa nouvelle fonction sur l'aide de M. Crausaz et sur le concours de M. le préfet. Il remercia M. Monnard pour ses paroles réconfortantes et assura le corps enseignant qu'il travaillera avec lui la main dans la main, pour le plus grand bien des enfants et du pays.

M. Bondallaz fut appelé à mettre le point final à cette simple manifestation de reconnaissance et d'affection, qui se passa dans la plus stricte intimité. Il engagea les membres du corps enseignant à s'appliquer toujours davantage à développer chez nous ce qui nous convient le mieux, en gardant fidèlement l'idéal qu'a eu sans cesse le dévoué inspecteur du VII<sup>e</sup> arrondissement.

La chorale des instituteurs chanta, pour terminer, le « Vent clair », du chanoine Bovet, et chacun se rendit à l'Hôtel de ville où fut servi le verre de l'amitié.

Puis, vers six heures, maîtres et maîtresses reprirent le chemin de leur école, le cœur plein d'émotion et dans lequel retentissaient encore les dernières paroles de leur cher et vénéré inspecteur, M. Crausaz : « Bon courage, chers amis, et ayez les yeux continuellement braqués vers les hauts sommets. »

F. AYER.

## L'écriture

Un des résultats de l'école primaire est d'amener l'enfant à écrire lisiblement et couramment. L'écriture Anglaise est reconnue, depuis un temps immémorial, comme répondant le mieux aux exigences de la vie. On écrivait à l'Anglaise jusqu'au jour où l'écriture Script fit son apparition en Suisse alémanique et sur les bords du Léman. Genève surtout s'essaya pour diffuser ensuite les éloges qui m'ont incité à l'introduire pour examen dans ma classe. A titre de documentation, pour les instances qui ont la responsabilité de l'école et pour les maîtres qui aiment parfois diriger leurs regards vers des ciels nouveaux, je me permets de livrer ici le résultat de mes expériences personnelles relatives à l'écriture Script. Elle fut enseignée dans ma classe durant 6 ans.

### a) *Avantages de la Script sur l'Anglaise*

L'écriture est jolie et une page se présente sous un aspect fort attrayant. L'œil est flatté, c'est plus artistique, le goût esthétique de l'élève se développe davantage et c'est plus propre. Le texte est beaucoup plus lisible et, ce faisant, il est bien moins fatigant de corriger 10 pages à la Script que 10 pages à l'Anglaise. En résumé, la Script est, au point de vue spécifiquement scolaire, de beaucoup supérieure à l'Anglaise.